



INAB1BA

2024 - 2025

Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)

INAB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en ingénieur de gestion dans un programme bilingue français-anglais constitue un atout dans un monde professionnel globalisé. Ce bachelier permet en effet aux étudiant-es de suivre une partie de leur formation en langue anglaise. Tous les enseignements ont lieu sur le campus de Saint-Louis - Bruxelles, au centre de Bruxelles (proximité métro Botanique et Rogier).

Les études en ingénieur de gestion combinent principalement une formation en sciences économiques et de gestion et une formation

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be.

INAB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Compétences et acquis spécifiques des étudiant-e-s issu-e-s de la filière bilingue :

- Capacité à suivre un cours, à l'étudier et à en présenter l'examen oral ou écrit en anglais,
- Connaître l'univers culturel, les particularismes et les modes de pensées du monde Anglophone;
- Capacité à mener une recherche dans le domaine des sciences économiques, et à rédiger un travail conséquent de portée universitaire en langue anglaise

Compétences et acquis génériques

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I.29.656amen o5

• **Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.**

- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale
- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique

AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; Simulation de gestion – jeu d'entreprise

- Acquérir des compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais, et plus précisément, capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;

Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3

- Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger)

Echanges ERASMUS en BAS 3

STRUCTURE DU PROGRAMME

La filière bilingue

Bien au-delà des cours de langues obligatoires du programme de bachelier, s deux langues ;

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1114	Economics II	Dominique Chariot (supplée Bertrand Hamaide)	EN [q2] [45h+22.5h] [6 Crédits]	x		
○ BECGE1217	Microeconomics	Koen Declercq	EN [q1] [45h+15h] [6 Crédits]		x	
○ BECGE1211	Macroeconomie	Jean-François Fagnart				

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291 "English II" a comme prérequis BANGL1191

- BANGL1191 - Anglais I

BANGL1391 "English III" a comme prérequis BANGL1291

- BANGL1291 - Anglais II

BECL0Bs21

INAB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Économie**

● BECGE1217	Microeconomics ■	Koen Declercq	EN [q1] [45h +15h] [6 Crédits] 🌐	
-------------	--	---------------	---	---

Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II 🇬🇧</p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>

o Langues

○ BANGL1391	Anglais III 🇬🇧	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BNEER1381	Néerlandais III 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NE [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

⊗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1341	Public policy seminar	Gilles Grandjean (coord.) Hélène Latzer	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1314	International Economics	Jean-François Fagnart	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1317	European Economics	Caroline Buts (supplée Jean-Christophe Defraigne)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1215	Public economics	Tom Truyts	EN [q2] [45h] +15h] [5 Crédits] 🌐

INAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés x nn it1rieura4v5imun diplu[(Init drles pa84 ou certif lan364me d'enseigne

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir**

Autres formations accessibles

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques,